

INFORMATION AUX AGENTS

**Séjour en 1/2 pension du 6 au 9 juin 2025,
au camping La Pinède à Calvi**



PROGRAMME

- Prise en charge et installation des agents le vendredi 6 juin 2025 à partir de 12 heures dans les logements de type roulotte, chalet ou mobil home 2/3/4/5/6 personnes. Dîner du vendredi 6 juin 2025.
- Samedi 7 juin 2025 en 1/2 pension : petit déjeuner et dîner ;
- Dimanche 8 juin en 1/2 pension : petit déjeuner et dîner ;
- Lundi 9 juin : petit déjeuner

Hébergement gratuit pour les moins de 3 ans. Cependant, les agents doivent prendre contact avec le restaurant pour le tarif enfant. Les draps et serviettes sont inclus dans le tarif. Pendant le séjour, les agents auront à disposition la piscine extérieure et des toboggans aquatiques. 1 animal de compagnie accepté.

Le coût du séjour en 1/2 pension varie en fonction de la composition de la famille :

Type de logement :	TOTAL SÉJOUR/ FAMILLE	Prix du séjour par personne
Roulotte Agriate (2 personnes) :	504,24 €	252,12 €
Chalet Revellata (3 personnes) :	695,61 €	231,87 €
Chalet Revellata (4 personnes) :	795,18 €	198,79 €
Chalet Marinella (5 personnes) :	913,65 €	182,73 €
Mobil Home Piana (6 personnes) :	1 042,92 €	173,82 €

(taxe de séjour incluse)

La SRIAS apporte un soutien financier aux agents et ayant-droit, en fonction du quotient familial mensuel :

quotient familial mensuel	tranche	prise en charge financière de la SRIAS Séjour en 1/2 pension par personne :
de 0 à 700	1ère	120 €
de 701 à 1100	2ème	100 €
de 1101 à 1400	3ème	80 €
+ de 1401	4ème	60 €

Quotient Familial Mensuel = $\frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{(12 \times \text{Nombre de parts fiscales})}$



L'agent sélectionné pour le séjour devra prendre contact avec le prestataire, dès la réception de la notification SRIAS, afin de s'acquitter du montant de la réservation, fixé à 30 % du séjour (participation de la SRIAS déduite).